Le Soussigné Agent ad interim du Consulat de S. M.
le Roi de Suède a pris la liberté de communiquer à Son
Excellence Monsieur le Marquis d'Aracaty Ministre &
Secrétaire d'Etat du département des affres étrangères, en
date du 28 Janr. pté les réclamations de Monsieur G.
O. Hoffmann, Agent de la Société Rhénane des Indes
Occidentales à Elberfeld, contre la douane de Montevideo,
& se voyant sans réponse jusqu'à présent, le Soussigné
se permet de demander à Son Excellence si aucune
décision n'a été prise à cet égard, & en la priant de
vouloir bien lui en faire la communication il lui
renouvelle l'assurance de sa considération distinguée

Rio de Janeiro 6 Mai 1824

P. Hille

A Son Excellence
Monsieur le Marquis d'Aracaty
Ministre & Secrétaire d'Etat du département
des affres étrangères

h. h. h.

130